

Commune de L'Albenc
Département de l'Isère

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 décembre 2015
COMPTE RENDU TENANT LIEU DE PROCES VERBAL

Date de convocation : 10/12/2015
Nombre de conseillers : en Exercice 15
Présents 13
Votants 13

L'an deux mille quinze et le 15 décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de L'Albenc, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Ghislaine ZAMORA, Maire

Présents :

Mmes et Ms Ghislaine ZAMORA, Christelle GUIONNEAU, Marjory LUYTON, Marlène MANTEGARI, Catherine STUCK, Alexis BOUCHERAND, Patrick BURRIAND, Gérard CAMBON, Christian JOLLY, Alexandre PICAT, Christian MATHIEU, Anne-Laure ROUQUAIROL, Véronique SCARINGELLA

Excusés: Brahim BASRI et Nathalie LYONNE

Nomination d'un secrétaire de séance

Les conseillers présents, représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination de Christelle GUIONNEAU, secrétaire de séance.

1-Approbation du compte-rendu du dernier conseil :

Le compte rendu du Conseil Municipal du 24 novembre 2015 est approuvé à 12 voix pour et une abstention.

2-DM n° 2 BP, chapitre 12 charges du personnel

Madame la Maire rappelle qu'au moment de la confection du budget 2015, l'effectif salarial de l'année ainsi que sa structure n'étaient pas encore définis précisément.

A l'issue de cette année, il est constaté un déficit sur le chapitre 12, charges du personnel, compte 6413.

Elle propose donc d'abonder le compte 6413, chapitre 12, charges du personnel afin de pouvoir honorer les salaires de décembre 2015 en prenant sur le compte 61523 entretien / voirie, chapitre 65, charges générales.

011 Charges à caractère général	237 554.00 €	-4 000.00 €	0.00 €	233 554.00 €
61523/011	20 000.00 €	-4 000.00 €	0.00 €	16 000.00 €
012 Charges de personnel	243 373.00 €	0.00 €	4 000.00 €	247 373.00 €
6413/012	12 925.00 €	0.00 €	4 000.00 €	16 925.00 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil accepte la modification pour un montant tel que décrit ci-dessus.

3- Délibération pour versement d'une indemnité au percepteur de la trésorerie de Vinay

Après délibération en conseil municipal, une indemnité de conseils est versée, selon les textes en vigueur, au percepteur de Vinay, Monsieur CHAILLET. Cette indemnité annuelle de 483,60 € net sera versée au plus tard en janvier 2016.
Les crédits ont été inscrits au budget 2015.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve à 11 voix pour et 2 abstentions, le versement de la somme de 483,60 € nets pour 2015.

4- Délibération de principe pour le PLU communal

Madame la maire expose que la commune de l'Albenc s'est dotée d'un PLU communal en mars 2008. Ce dernier a fait l'objet d'une modification simplifiée en décembre 2010.

Une mise en compatibilité avec le SCOT est fixée au 31 mars 2016 et une mise en conformité avec la loi Grenelle au 1er janvier 2017.

Dans un contexte de fusion de communautés de communes à horizon début 2017, la question se pose d'engager ou non la révision du PLU communal d'autant que la dépense pour cette révision s'élèverait à 15 000 € HT par an sur 3 ans.

L'association Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE) de l'Isère pourrait aider et accompagner les élus de l'Albenc dans la rédaction du cahier des charges du marché public à procédure adaptée (MAPA) visant à retenir un cabinet d'urbanisme pour la révision du PLU.

Engager la révision du PLU communal permettra de garantir la sécurité juridique du PLU.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité le principe d'engager la révision du PLU communal.

5- Questions diverses

1. Téléphonie

Une étude a été réalisée auprès de plusieurs opérateurs et d'entreprises de téléphonie. La commune ferait une économie substantielle de 2500€ pour 2016 en modifiant ses contrats et en choisissant l'opérateur SFR.

2. Projet aménagement aire de jeux et multi-sports est à l'étude.

3. Information conseil communautaire

Le schéma directeur de coopération intercommunale de l'Isère a été adopté lors du conseil communautaire du 3 décembre 2015 à 19 voix pour, 16 contre et 1 abstention (pour mémoire : fusion des 3 communautés de communes du sud Grésivaudan).

4. Maintenance informatique

3 devis ont été réalisés par 3 entreprises dont 2 unipersonnelles. Des comparatifs sont également réalisés au sujet de la sauvegarde électronique.

5. MAPA Ménage

Après appel d'offres, l'entreprise STEM propreté d'Echirolles est retenue à compter du 1^{er} février 2016.

6. planning conseils municipaux 2016

- mardi 19 janvier 2016 à 20h00
- mardi 16 février 2016 à 20h00
- mardi 29 mars 2016 à 20h00

7. Vœux du Maire 9 janvier à 11h

8. Investissement, fonctionnement de borne électrique, volonté départementale

Le SEDI prend en charge le coût de fonctionnement annuel des bornes. Il resterait 2000 euros d'investissement pour installer une borne de recharge électrique des véhicules. Avis favorable du conseil pour proposer la commune de l'Albenc pour l'installation de la borne.

- Prochain Conseil municipal le mardi 19 janvier 2016 à 20h00.